

GUIDE DE COMPÉTITION



CHAMPIONNAT REGIONAL DES
HAUTS DE FRANCE

COMITE HAUTS DE FRANCE
Dimanche 05 Mai 2019

BICROSSING DIONYSIEN

CHAMPIONNAT RÉGIONAL HAUTS DE FRANCE DE BMX 2019



DIMANCHE 5 MAI 2019

A PARTIR DE 9H30

ENTREE GRATUITE

RESTAURATION
SUR PLACE

INFOS : WWW.ESTREESBMX.COM



P PARKING ACCESSIBLE PAR L'AVENUE CHARLES DOTTIN



ESTRÉES-SAINT-DENIS
la ville à la campagne



Championnat Régional des Hauts de France

Compétition

Engagements et Réglementation
Catégories et Récompenses
Timing prévisionnel

Infos pratiques

Accès au site et Hébergements
Parking et Accueil du public
Contacts

ENGAGEMENTS

Procédures

Les engagements devront être effectués par les clubs sur la plate-forme Cycle Web des Hauts de France inscriptions jusqu'au Jeudi 02 Mai 2019, 20h00

Aucun remboursement ne sera accepté
Aucune inscription le jour de la course

Montant des inscriptions :

- 12 € par pilote 20 pouces ou 24 pouces
- 14€ par pilote si 2 épreuves 20 et 24 pouces
- Tous les pilotes, **y compris les pilotes nationaux**, doivent participer au championnat régional pour valider leur sélection au Trophée ou Challenge /Championnat de France.
- Un pilote blessé ne prend pas le départ ni aux essais ni à la compétition.

REGLEMENTATION

Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional des Hauts de France est régi par le règlement FFC BMX dont voici quelques extraits :

- N Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale avec la lettre réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées.
- N Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.
- N Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).
- N Il n'y a pas de catégories Espoirs en Championnat mais les pilotes Espoirs pourront rouler avec leur plaque verte. Le règlement Hauts de France 2019 est applicable. Les réclamations se feront uniquement par les responsables des clubs connus avant la course auprès du Président de Jury

CATEGORIES

CRUISERS

- Minime
- Cadet
- Femme 17/29 ans
- Femme 30 ans et plus
- Homme 17/24 ans
- Homme 25/29 ans
- Homme 30/39 ans
- HOMME 40/44 ans
- Homme 45 ans et plus

20 POUCES

- 8 ans et moins Fille
- 8 ans et moins Garçon
- Pupille Fille
- Pupille Garçon
- Benjamine
- Benjamin
- Minime Fille
- Minime
- Cadette
- Cadet
- Femme 17/24 ans
- Femme 25 ans et plus
- Homme 17/24 ans
- Homme 25/29 ans
- Homme 30 ans et plus

Les catégories peuvent être regroupées mais le classement se fait séparément.

RECOMPENSES

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire immédiatement après les finales.

Nous rappelons que la participation à la cérémonie protocolaire est obligatoire pour les pilotes récompensés sous peine de sanction.

La tenue de BMX est obligatoire (maillot du club et pantalon indispensables, casquette, masque et bonnet autorisés, rien d'autre). Se référer au règlement fédéral pour plus de précisions (Titre VI -BMX).

COMPETITION

Définition des blocs

- N Bloc 1 : Cruiser minime et +
- N Bloc 2 : Pré-licence, poussin G/F, pupille G/F
- N Bloc 3 : Benjamin G/F, minime G/F
- N Bloc 4 : Cadet F/G, Femme 17ans et plus, Junior, Homme 19/29ans, Homme 30 et +

Vendredi et Samedi

Piste fermée.

TIMING 2019		Hauts de France	
TIMING	Horaire de Début	Durée	Horaire de Fin
Cruiser & Essais Blocs 2 - 3 - 4			
Essais Cruisers (Bloc 1)	9:30	0:15	9:45
Manche 1 Cruisers (Bloc 1)	9:45	0:10	9:55
Essais Benjamins - Minimes (Bloc 3)	9:55	0:30	10:25
Manche 2 Cruisers (Bloc 1)	10:25	0:10	10:35
Essais Cadets et plus (Bloc 4)	10:35	0:30	11:05
Manche 3 Cruisers (Bloc 1)	11:05	0:10	11:15
Essais Prélicence, Poussins, Pupilles (Bloc 2)	11:15	0:30	11:45
1/2 FINALES Cruisers (Bloc 1)	11:45	0:10	11:55
<i>Essais des draisiennes (Pause)</i>	11:55	0:10	12:05
FINALES Cruisers (Bloc 1)	12:05	0:10	12:15
<i>Pause repas</i>	12:15	0:45	13:00
20 " Blocs 2 - 3 - 4			
Mise en grille	13:00	00:10	13:10
Manche 1 Bloc 2 - 3 - 4	13:10	0:45	13:55
Manche 2 Bloc 2 - 3 - 4	13:55	0:40	14:35
Manche 3 Bloc 2 - 3 - 4	14:35	0:40	15:15
1/4 FINALES (Bloc 2 - 3 - 4)	15:15	0:20	15:35
<i>Pause</i>	15:35	0:10	15:45
1/2 FINALES (Bloc 2 - 3 - 4)	15:45	0:15	16:00
<i>Course des draisiennes (Pause)</i>	16:00	0:15	16:15
FINALES (Bloc 2 - 3 - 4)	16:15	0:45	17:00
Pas de pause lors des Manches des Blocs 2 - 3 - 4			
Pas de pause entre la fin des manches des Blocs 2 - 3 - 4 et les 1/4 de Finales			

ACCES AU SITE

La piste se situe derrière la Salle Polyvalente, Avenue Charles Dottin - 60190 Estrées St Denis

Voiture :

A partir de la sortie de l'autoroute A1 sortie N°10 Compiègne Arsy.

ACCUEIL

Un point d'accueil sera à votre disposition à la caisse centrale (près de la restauration).

Il permettra :

* Aux clubs de régler les engagements et de demander éventuellement une facture si nécessaire. Paiement en espèces ou par chèque à l'ordre du BICROSSING DIONYSIEN. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence d'un pilote.

* Aux pilotes / spectateurs d'acheter les tickets pour la restauration, ..

Horaires d'ouverture :

Dimanche : à partir de 8h30

HEBERGEMENTS

De nombreux hôtels (Formule 1, IBIS, KYRIAD, Campanile,) sont disponibles sur la zone commerciale de Jaux, Venette (entre Estrées St Denis et Compiègne), à 15 minutes. Capacité de 1000 chambres dans un rayon de 30 km autour d'Estrées St Denis.

Des chambres d'hôtes : Clos de l'Abbaye, 520 Rue de l'Abbaye, 60420 SAINT MARTIN AUX BOIS, Tel 06.80.68.09.53, clos.abbaye.stmartin@gmail.com, www.clos-de-labbaye.com

PARKINGS

EMPLACEMENTS

Accès uniquement par l'Avenue Charles DOTTIN (suivre fléchage), aucun accès par la Rue de Compiègne, ni stationnement car risque de verbalisation par la police municipale.

Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

CARAVANING

Nous pouvons accueillir les Camping-Cars sur le parking à proximité immédiate de la piste jusqu'à 21h00 le Samedi (fermeture du site imposée ensuite par la Mairie pour éviter toute intrusion).

Ce stationnement ne sera pas pourvu d'électricité et de point d'eau

L'emplacement sera gratuit

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite, mais autorisée sur la tribune naturelle.

ACCES PUBLIC

VILLAGE ET ANIMATIONS

Un village sera en place sur les abords de la piste avec la présence de divers exposants.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

SECOURS

Les secours seront assurés par LA Croix Blanche, Les évacuations se feront avec les Pompiers d'Estrées St Denis basés à 500 m de la piste, directement vers le Centre Hospitalier de Compiègne - ZAC de Mercières - 38 Avenue Henri Adnot - 60200 Compiègne à 18 minutes de la piste.

CONTACTS

Club :

contact.bicrossing.dionysien@estreesbmx.com

Tel : 06.12.77.48.77

Retrouvez-nous sur :

www.estreesbmx.com

